

atteindre leurs objectifs, c'est-à-dire que les pays prospères diminuent les droits de douane sur leurs produits naturels?

**M. Winters:** La lutte sera longue. Chacun veut avoir plus d'accès aux débouchés. Les idées diffèrent. Quant à nous, nous voudrions un choix bien précis. Nous essayons de passer à l'étape suivante de notre économie qui est, encore une fois, d'ouvrir davantage nos matières premières, de leur donner une plus grande valeur. Nous ne sommes pas prêts à ouvrir les portes toutes grandes. J'aimerais que nous fassions un choix. A la vérité, nous avons déjà ajouté les produits tropicaux, ce qui était évidemment facile pour nous, étant donné la nature de notre pays. Néanmoins, c'est une grosse affaire pour les pays en voie de développement. Nous leur avons dit que nous considérerions un tarif de préférence d'application générale plutôt que régionale. Ces pays sont aussi d'avis que les préférences ne doivent pas être réciproques, c'est-à-dire que les pays en voie de développement ne doivent pas être tenus d'accorder un régime de préférence tout simplement parce que nous leur accordons la préférence. Mais il y a des régions (je songe aux pays du Commonwealth britannique) où nous avons déjà pris des dispositions en vue d'un tarif de préférence. Nous faisons des échanges très importants avec ces pays. Il nous faudra y regarder à deux fois avant d'abandonner ce tarif de préférence. D'ailleurs, si on l'abandonne, qu'obtient-on en retour? Si nous abandonnons le régime de préférence dans une région, il faut que les autres pays du monde soient disposés à accorder une compensation. Quand on examine tous ces éléments (même si tous sont disposés à accorder quelque chose et que nous ayons admis en principe, je pense, que les pays en voie de développement doivent avoir davantage accès aux pays industrialisés), on constate que nous ne sommes encore qu'à discuter comment il faudra procéder. J'ai confiance que quelque chose se fera; mais je serais en peine de dire en ce moment comment on le fera.

**Le sénateur Pouliot:** Monsieur le président, je veux d'abord dire au ministre que je suis bien content de le voir ici aujourd'hui et que nous sommes heureux de ce qu'il a fait pour stimuler le commerce canadien dans les diverses parties du monde. Mais quand on s'occupe de stimuler le commerce canadien dans quelque pays que ce soit, il est question d'accords bilatéraux. Je suis sûr qu'il a été ainsi maintes fois dans les négociations avec les autres pays en vue de stimuler le commerce du Canada.

**M. Winters:** C'est exact, sénateur.

**Le sénateur Pouliot:** Vous avez fait cela?

**M. Winters:** Oui, sénateur, j'ai fait cela.

**Le sénateur Pouliot:** C'est aussi ce que font les consults généraux, les consults et les agents du commerce. C'est le cas?

**M. Winters:** C'est exact.

**Le sénateur Pouliot:** Vous avez la même chose au moyen d'accords plurilatéraux. Ce que je voudrais savoir, c'est si le commerce canadien obtenu au moyen d'accords plurilatéraux est plus élevé que celui qui a été obtenu au moyen d'accords bilatéraux.

**M. Winters:** Je n'ai pas de chiffres à cet égard, sénateur.

**Le sénateur Pouliot:** Des chiffres approximatifs.

**M. Winters:** Nous pensons que les accords plurilatéraux sont ceux qu'il faut rechercher en cette matière du commerce mondial. Voilà pourquoi nous tâchons de conclure autant que possible des accords bilatéraux; nous en avons signé un bon nombre depuis quelques années. Nous tâchons cependant de les signer en fonction des règles régissant le commerce plurilatéral, car c'est par ce moyen qu'on a le meilleur accès aux marchés mondiaux.

**Le sénateur Pouliot:** Les ventes de blé à la Chine, par exemple, ou à des pays situés au-delà du rideau de fer se font en vertu d'accords bilatéraux.

**M. Winters:** Des accords bilatéraux conçus en fonction des règles des accords internationaux sur le blé. Oui, ce sont des négociations bilatérales.

**Le sénateur Pouliot:** Merci.

**Le sénateur Thorvaldson:** Une seule autre question, monsieur le ministre, au sujet des négociations Kennedy. Vous avez parlé déjà des entraves tarifaires et aussi, il va de soi, des entraves non tarifaires qui, nous le savons tous, sont graves à maints endroits. Quelle est la situation des États-Unis en ce qui a trait aux entraves non tarifaires? Autrement dit, continuons-nous à être aux prises avec des difficultés non tarifaires dans l'exportation de nos denrées aux États-Unis? La situation tend-elle à s'améliorer? Je sais que la situation était mauvaise il y a quelques années; s'améliore-t-elle actuellement?